

## Etude de cas



# Cokes de Drocourt

Arrondissement : Arras et Lens

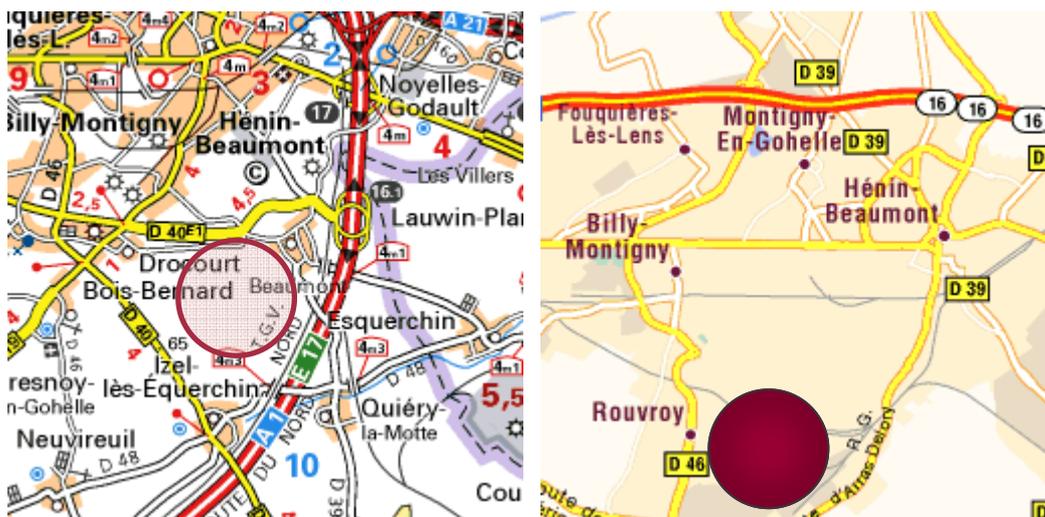
Communes : Drocourt et Hénin-Beaumont

EPCI : Communauté d'agglomération de Hénin Carvin

Maîtrise d'ouvrage : EPCI

Type opération : Volet régional—Mesure 3-2

### Localisation du site



Le site longe l'autoroute A1 et la voie de TGV. Il divise le territoire de Hénin Carvin en deux.

## *Eléments descriptifs*

### Les éléments de contexte

Le site était occupé depuis 1901 par diverses activités économiques : centrale électrique, lavoir, usine de synthèse d'ammoniaque, carbonisateur.

La dernière activité, les cokeries de Drocourt, a fermé en 2002. Le site comprenait la cokerie mais également le quai de vente et l'atelier de préparation des locotracteurs ainsi que la gare d'eau de Noyelles-Godault.

La Communauté d'Agglomération de Hénin Carvin a fait appel à la société ILEX pour élaborer et mettre en place sur une vingtaine d'années un grand projet qui consiste en la réalisation d'un parc urbain sur un espace de 160 hectares. Ces espaces comprennent l'ancien site industriel des cokeries mais également les trois terrils voisins (205, 101 et 84).

### Les caractéristiques du projet

#### Eléments descriptifs relatifs à la requalification

Le coût global du projet est estimé à plus de 14 millions d'euros (parc urbain dit « des îles » et les trois terrils). La première tranche, qui concerne plus particulièrement les 45 hectares de l'ancienne cokerie et ses abords représente la moitié de ces investissements. L'intervention de la politique de reconquête des espaces dégradés concerne la première phase (travaux et indemnité de concours).

<i>Les caractéristiques du projet</i>				
Phase	Origine du site	Projet de R.U.	Propriétaire du site	Gestionnaire du site
Première phase du projet	Industrie	-	EPF	EPF

<i>Les aspects financiers</i>				
Montant des interventions	Financement FEDER	Financement Etat	Financement MO	Financement autre
4 566 245 euros	1 510 000 euros	1 351 400 euros	946 313 euros	-

**Maître d'œuvre :** ILEX

**Superficie d'espace requalifié :** 700 000 m<sup>2</sup>

Les 160 Ha des Cokeries ont été rendus, après démolition des usines, à leur plus simple expression : un site géant, plat, coiffé de trois terrils noirs. Le site a été dépollué de manière à être compatible avec la vocation future du site.

L'usine reliait jadis par le travail les quatre communes alentours. Aujourd'hui ce territoire énorme et vide les sépare.

#### Le déroulement du projet

La déconstruction et la dépollution ont été assurées par l'exploitant du site. La déconstruction a eu lieu entre juillet 2002 et décembre 2003, la dépollution en 2004 et 2005. Les études de programmation ont été réalisées avec le concours de la Mission Bassin Minier.

## *Regards croisés des acteurs sur le projet*

---

### **Le bilan de l'opération**

#### Les points forts du projet

La CAHC est engagée dans une démarche de grands projets de ville. Le projet figure dans le diagnostic du SCOT comme un grand projet d'intérêt communautaire.

Une réflexion quant à la requalification des franges a été engagée dans le cadre du concours Europan 8 de manière à lier le parc à son environnement. Les objectifs du projet sont de faire de la couture urbaine. En effet, le site est situé à la convergence des habitats. Aujourd'hui le territoire est complètement déstructuré ce qui rend le travail de reconquête et d'aménagement des espaces dégradés indispensable sur le territoire.

#### Les points de vigilance du projet

Le projet de reconversion du site est très ambitieux par rapport aux capacités de la collectivité locale qui le porte. Les acteurs ont conscience du défi que représente l'aménagement du site mais pour mener à bien ce projet il sera nécessaire de l'étaler sur le long terme et d'être en capacité de gérer les délais notamment dus à l'exploitation des terrils (le terril 205 fait l'objet d'un bail emphytéotique jusqu'en 2030).

### **La vocation et la gestion du site**

A terme, le projet prévoit l'aménagement du site en quatre secteurs:

- Un secteur dédié à la biodiversité (terril 84 et partie occidentale du 101)
- Un secteur « bois aventure » dédié aux activités de pleine nature (terril 101)
- Un pôle loisir sur le terril 205
- Un parc de 45 hectares (première phase)

La première phase concerne l'aménagement du quatrième secteur (jardins, boisements, prairie naturelle, voirie). Ce projet de parc dépasse de loin ses fonctions initiales simplement ludiques et environnementales. Il devient processus de structuration du paysage urbain. Il est pensé comme une stratégie d'urbanisme dans laquelle le paysage devient un outil de reconquête et de densification. Il s'agit de reconstruire les franges du parc, de densifier et de relier les communes et de profiter de l'espace libre pour concevoir une «ville-nature».

Le projet imbrique les fonctions économiques (zone franche), résidentielles (europan 2005) et ludiques (plans d'eau et délicats jardins d'artistes.), autour d'un espace vitrine, sorte de «yard» populaire et vivant, au sud de l'agglomération.

Sur le site de l'ancienne cokerie, le projet prévoit l'aménagement d'un bassin de 6 hectares sur lequel émergeront sept îles dont trois accessibles au public.

### **Les effets pour le territoire**

Le territoire d'Hénin-Carvin souhaite accompagner et mettre en œuvre la mutation du territoire en se positionnant comme « la grande banlieue » de la métropole Lilloise. Pour réussir cette transformation, il est nécessaire d'agir sur l'attractivité du territoire. Le projet de Drocourt est un levier pour :

- Le développement d'une offre résidentielle de qualité
- La création de nouveaux emplois avec l'accueil d'activités économiques plus durables
- La valorisation de la situation géographique par l'aménagement des voiries et des franges urbaines

## Etat des lieux et perspectives

### La situation actuelle du site

Le terril 101 est en cours d'exploitation par la SAS Schistes du Nord Pas de Calais. Le terril 205 sera prochainement exploité mais des phénomènes de combustion constituent une contrainte potentielle pour son aménagement. Aujourd'hui l'ensemble des bâtiments ont été démolis. L'espace des anciennes cokeries est prêt à être aménagé. Les travaux devraient débiter très prochainement.

### Les projets en cours et les perspectives

Actuellement, la première phase de travaux est en cours. Le projet de Drocourt est l'un des trois grands projets d'aménagement de friches inscrit au projet d'Agglomération (avec le 9/9 bis et le terril Sainte Henriette).

L'espace sur lequel était situé l'ancienne Cokerie de Drocourt se situe au sud du futur parc. A cet endroit, des entreprises seront accueillies prochainement.

Le projet global qui comprend l'aménagement d'un espace d'une superficie d'une centaine d'hectares s'inscrit dans une démarche de développement durable qui comprend un volet économique, un volet environnemental (gestion différenciée des espaces verts, gestion des eaux...), et un volet social (chantier d'insertion).

Suite à la première phase, deux autres tranches seront engagées :

- La seconde tranche concerne les terrils 84 et 101
- La troisième tranche concerne le terril 205 qui sera d'abord exploité puis éventuellement requalifié ensuite.

Le calendrier n'est pour l'instant pas défini puisqu'il dépendra des exploitations de ces terrils.



A droite : photo du site aujourd'hui. A gauche : plan du projet (ILEX)



### les sources

Monsieur Simon Boudry, Communauté d'Agglomération de Hénin Carvin.

Consultation du dossier de demande de subvention (DDE 59) et base PRESAGE.

Documents ILEX et Airelle.

Visite de site.